

Aujourd'hui, on reconnaît que les yeux de l'aveugle étaient de bons yeux et que les oreilles du sourd étaient de bonnes oreilles.

Aujourd'hui, on agit enfin, on se hâte d'opposer une résistance énergique aux hordes malfaisantes dont les cris de guerre déchirent les airs ; on s'empresse de dresser une digue formidable devant la poussée démagogique ; on finit par où l'on aurait dû commencer.

Espérons qu'il ne sera pas trop tard.

Si les autorités et les instituteurs le veulent, il ne sera pas trop tard, car nous avons bien encore, sans doute, un peu de vieux sang belge qui coule dans nos veines ; nous n'avons pas — tant s'en faut — perdu toute notion de justice et d'équité pour nous jeter tête baissée dans l'anarchie.

Que dorénavant donc, un puissant souffle patriotique anime tout notre enseignement, qu'un drapeau tricolore flotte majestueusement dans nos classes à côté du buste du Roi, que notre école primaire soit l'école de la patrie.

Les esprits forts se gloseront de nous ; ils feront des gorges chaudes à notre adresse ; leurs quolibets nous harceleront ; leurs insultes essayeront de nous salir, soit. Le Christ a prédit le martyre et la mort violente à ses disciples. Les disciples ont souffert et sont morts pour la défense de leur maître et de sa doctrine.

Les instituteurs sont peut-être aussi les victimes désignées pour l'holocauste. De toute part on nous signale les cruautés inouïes des sires de la démagogie à l'adresse des membres du personnel enseignant. Ce n'est à coup sûr qu'un commencement, car ces Messieurs sont tenaces en leur rancune contre tout ce qui enseigne à l'enfance que la Patrie n'est pas un mythe. C'est là notre crime.

Eh bien ! pour ce crime, qu'importe la souffrance ! qu'importe la persécution ! Leurs foudres passeront au-dessus de nos têtes sans nous atteindre, et, sous le ciel rasséréné de l'avenir, l'humble maître d'école, soldat de la Patrie, marchera le front haut.

A. A.

Cours régulier de langue française

d'après une méthode nouvelle et graduée

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

PAR C.-J. MAGNAN

(Tous droits strictement réservés.)

DEUXIÈME MOIS

(Suite)

LEÇON XVI

Grammaire

Le nom. — (Suite)

NOMS COMMUNS ET NOMS PROPRES

Le maître s'assure si les élèves ont bien compris la leçon précédente. De nouveau il leur fait trouver plusieurs noms, soit de personnes, d'animaux, de choses. Et il leur fait répéter que " les mots qui servent à nommer les êtres sont des noms. "

Ensuite, il demande à un enfant comment il nomme l'objet qu'il a devant lui (disons un pupitre). L'élève répond : *un pupitre*. Ce mot est écrit au tableau. Chaque élève est appelé à répondre à la même question. Puis il est facile de faire comprendre aux enfants que le mot *pupitre* est un nom qui désigne des choses de même espèce. De même pour les mots *table, livre, cahier, crayon, enfant, cultivateur, ouvrier, chien, cheval*. Tous ces noms sont des NOMS COMMUNS, parce qu'ils peuvent désigner un être quelconque de la même espèce.

Le maître invite ensuite un autre élève à donner son nom. *Paul*, répond ce dernier. Ce mot est écrit au tableau. Même question aux autres élèves. Et les noms donnés sont inscrits au tableau à la suite du premier : *Pierre, Joseph, Charles, Ernest, etc.* Il est facile de faire saisir aux enfants que le mot *Paul* ne convient qu'à un élève ou qu'à quelques élèves dans la classe, tandis que le mot *enfant* convient à tous. Les mots qui ne servent à nommer qu'un être ou quelques êtres sont appelés NOMS PROPRES.

DEFINITION : — Le nom commun est celui qui peut désigner n'importe quelle personne, n'importe quel animal, n'importe quelle